

SOLIDARITÉS

ACTION SOCIALE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 13 janvier 2016 portant nomination à la commission centrale d'aide sociale

NOR : AFSA1630011A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L. 134-2 ;
Vu la décision du Conseil constitutionnel n° 2012-250 QPC du 8 juin 2012,

Arrête :

Article 1^{er}

Camille ADELL est nommée rapporteure auprès de la commission centrale d'aide sociale en tant que personne particulièrement compétente en matière d'aide ou d'action sociale.

Article 2

Le directeur général de la cohésion sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 13 janvier 2016.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la cohésion sociale,
J.-P. VINQUANT